

**Métiers de l'enseigne  
et de la signalétique**  
Certificat d'aptitude professionnelle



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction générale de l'enseignement scolaire  
*Service des enseignements et des formations*  
Sous-direction des formations professionnelles  
*Bureau de la réglementation des diplômes professionnels*

Arrêté du 16 octobre 2007 portant  
définition et fixant les conditions  
de délivrance  
du certificat d'aptitude professionnelle  
Métiers de l'enseigne et  
de la signalétique

NOR/MEN E0768357 A

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25 ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative Bâtiment et travaux publics du 12 juin 2007 ;

Arrête

*Article premier* – La définition et les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de l'enseigne et de la signalétique sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

*Article 2* – Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification de ce certificat d'aptitude professionnelle figurent en annexe I au présent arrêté.

*Article 3* – La préparation au certificat d'aptitude professionnelle Métiers de l'enseigne et de la signalétique comporte une période de formation en milieu professionnel de quatorze semaines, définie en annexe II du présent arrêté.

*Article 4* – Ce certificat d'aptitude professionnelle est organisé en six unités obligatoires et une unité facultative qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe III au présent arrêté.

*Article 5* – La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IV au présent arrêté.

*Article 6* – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il présente l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article D. 337-10 du Code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Il précise également s'il souhaite présenter l'épreuve facultative.

*Article 7* – Les correspondances entre les épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 14 juin 2000 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de l'enseigne et de la signalétique et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe V au présent arrêté.

Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 14 juin 2000 précité est, à la demande du candidat et pour la durée de sa validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

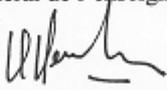
*Article 8* – La première session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de l'enseigne et de la signalétique régi par le présent arrêté aura lieu en 2009.

La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de l'enseigne et de la signalétique organisée conformément aux dispositions de l'arrêté précité du 14 juin 2000 aura lieu en 2008. À l'issue de cette session d'examen, l'arrêté du 14 juin 2000 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de l'enseigne et de la signalétique est abrogé.

*Article 9* – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 octobre 2007.

Pour le ministre et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire



Jean-Louis NEMBRINI

*Journal officiel* du 7 novembre 2007.

*Bulletin officiel* du 22 novembre 2007

*Nota* – Cette brochure est disponible à la librairie du Centre national de documentation pédagogique, 13 rue du Four, 75006 Paris, dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique et sur internet : [www.cndp.fr/outils-doc](http://www.cndp.fr/outils-doc)

# **ANNEXE I**

## **Référentiels du diplôme**

Référentiel des activités professionnelles  
Référentiel de certification

# Référentiel des activités professionnelles

Fonctions	Tâches
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Lire un plan de réalisation et ou de pose.</li> <li>– Prendre en compte les informations nécessaires à la maîtrise des tâches.</li> <li>– Préparer et vérifier les matériels, matières d'œuvre, outillage, équipements nécessaires en réalisation et en pose.</li> <li>– Prévoir l'organisation de son travail et l'enclenchement des tâches.</li> </ul>
Réalisation	<p><b>Réalisation d'enseignes en verrerie seule</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Dessiner (lecture ou réalisation à la main, à l'échelle 1/1 ou à l'aide de logiciels).</li> <li>– S'approvisionner en matière d'œuvre et la contrôler.</li> <li>– Conformer les tubes au dessin.</li> <li>– Souder les électrodes et queusot si nécessaire.</li> <li>– Traitement du tube.</li> <li>– Contrôle.</li> </ul> <p><b>Réalisation d'enseignes en bandeau et caisson</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Dessiner ou composer (lecture ou réalisation à la main 1/1 ou à l'aide de logiciels)</li> <li>– S'approvisionner en matière d'œuvre et la contrôler.</li> <li>– Usiner ou découper les matériaux.</li> <li>– Transférer ou coller les matériaux sur leur support.</li> <li>– Assurer le montage et la mise en fonctionnement des caissons lumineux dans les conditions de sécurité requises pour les personnes et les matériels.</li> </ul> <p><b>Mise en œuvre des PMMA-PVC et matériaux composites afférents à l'enseigne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Reconnaître les matières d'œuvre.</li> <li>– Mettre en œuvre les matériaux.</li> <li>– Conformer à froid et à chaud les matériaux.</li> <li>– Assembler les matériaux.</li> <li>– Finition de l'ouvrage :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• assemblage ;</li> <li>• peinture.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Mise en œuvre des métaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Reconnaître les matières d'œuvre.</li> <li>– Usiner les matériaux.</li> <li>– Conformer à froid et à chaud les matériaux.</li> <li>– Assembler les matériaux.</li> <li>– Finition de l'ouvrage :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• assemblage ;</li> <li>• peinture.</li> </ul> </li> </ul>

<b>Fonctions</b>	<b>Tâches</b>
Pose	<p><b>Préparation du site</b> Participer à l'implantation des différents matériels nécessaires au travail et la sécurité du chantier.</p> <p><b>Implantation d'un plan de pose</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler les cotes et le positionnement des enseignes.</li> <li>- Positionner et fixer un plan de pose échelle 1/1 à un emplacement défini.</li> <li>- Tracer les points de fixation.</li> </ul> </p> <p><b>Exécution des scellements et mise en place des équipements</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier le support et choisir le type de fixation.</li> <li>- Utiliser les outils nécessaires au mode de fixation.</li> <li>- Mettre en place les équipements.</li> </ul> </p> <p><b>Exécution de la pose de l'enseigne</b> Assembler dans l'ordre opératoire les différents éléments constitutifs de l'enseigne.</p> <p><b>Mise en fonctionnement et tests normalisés dans les conditions de sécurité requises</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Câbler et connecter électriquement les éléments constitutifs de l'enseigne.</li> <li>- Appliquer les règles et normes de sécurité et de protection de l'enseigne et des personnes.</li> </ul> </p>
Contrôle	<p><b>Participer à la validation des mises en œuvre</b> Participer aux essais préalables à la recette</p>

## Tableau de détail des activités

<b>Fonction</b>	<b>Préparation</b>
<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire un plan de réalisation et ou de pose.</li> <li>- Prendre en compte les informations nécessaires à la maîtrise des tâches.</li> <li>- Préparer et vérifier les matériels, matières d'œuvre, outillages, équipements nécessaires en réalisation et en pose.</li> <li>- Prévoir l'organisation de son travail et l'enclenchement des tâches.</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<p><b>Moyens et ressources disponibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation électrique de l'enseigne</li> <li>- Plan de réalisation et de pose</li> <li>- Données, informations, consignes</li> <li>- Instructions écrites (extrait du cahier des clauses techniques particulières, documentations techniques, notices constructeurs, notices fournisseurs, consignes de sécurité, consignation, normes obligatoires)</li> <li>- Titres d'habilitation électrique éventuellement nécessaires et travail en hauteur</li> <li>- Liste des matériels et outillages</li> <li>- Liste des matières d'œuvre</li> <li>- Liste de matériels et équipements de signalisation et de protection individuelle et collective</li> <li>- Liste des tâches</li> <li>- Nom du responsable hiérarchique direct</li> </ul> <p><b>Autonomie</b></p> <p>L'enseignant travaille en autonomie dans le cadre des règles et instructions qui lui sont prescrites et pour lesquelles il doit rendre compte.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les plans sont lus correctement.</li> <li>- L'interprétation des informations reçues est correcte.</li> <li>- Les matériels et outillages choisis sont adaptés et opérationnels.</li> <li>- Les matériels et équipements de signalisation et de protection individuelle et collective choisis sont adaptés et opérationnels.</li> <li>- Le déroulement des tâches est correct.</li> <li>- En cas d'anomalie dans la préparation, rendre compte au responsable hiérarchique direct.</li> </ul>

<b>Fonction</b> Sous-fonction	<b>Réalisation</b> Réalisation d'enseignes en verrerie seule
<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dessiner (lecture ou réalisation à la main, à l'échelle 1/1 ou à l'aide de logiciels).</li> <li>- S'approvisionner en matière d'œuvre et la contrôler.</li> <li>- Conformer les tubes au dessin.</li> <li>- Souder les électrodes et queusot si nécessaire.</li> <li>- Traitement du tube.</li> <li>- Contrôle.</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<p><b>Moyens et ressources disponibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan à l'échelle 1/1</li> <li>- Équipement d'un poste de soufflage de verre</li> <li>- Équipement de protection individuelle</li> <li>- Bâti de pompage</li> <li>- Poste de formation</li> <li>- Titre d'habilitation électrique nécessaire</li> </ul> <p><b>Autonomie</b></p> <p>L'enseignant travaille en autonomie dans le cadre des règles et des instructions qui lui sont prescrites et pour lesquelles il doit rendre compte.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exécution dans la forme comme le contenu du texte est conforme au plan.</li> <li>- Électrodes et queusot correctement soudés.</li> <li>- Le tube est correctement pompé.</li> <li>- Fonctionnement correct du tube après formation.</li> </ul>

<b>Fonction</b> Sous-fonction	<b>Réalisation</b> Réalisation d'enseignes en bandeau et caisson
<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dessiner ou composer (lecture ou réalisation à la main à l'échelle 1/1 ou à l'aide de logiciels).</li> <li>- S'approvisionner en matière d'œuvre et la contrôler.</li> <li>- Usiner ou découper les matériaux.</li> <li>- Transférer ou coller les matériaux sur leur support.</li> <li>- Assurer le montage et la mise en fonctionnement des caissons lumineux dans les conditions de sécurité requises pour les personnes et les matériels.</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<p><b>Moyens et ressources disponibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan, schéma ou croquis de l'enseigne à réaliser</li> <li>- Matériaux plastiques, matériaux métalliques, films vinyles</li> <li>- Matériel informatique de découpe des films vinyles</li> <li>- Matériel et outillage de découpe des produits plastiques et métalliques</li> <li>- Colles, solvants, produits de transfert</li> <li>- Équipements métalliques de montage de caissons</li> <li>- Titre d'habilitation électrique nécessaire</li> <li>- Équipements électriques basse tension des caissons lumineux</li> <li>- Documentations techniques, notices constructeurs, consignes de sécurité, consignation, normes obligatoires</li> </ul> <p><b>Autonomie</b></p> <p>L'enseignant travaille en autonomie dans le cadre des règles qui lui sont prescrites et pour lesquelles il doit rendre compte.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La composition et le choix des matériaux sont conformes au projet soumis.</li> <li>- Les tâches sont effectuées dans le respect des exigences du plan de l'enseigne (qualité, bonne utilisation des matériels et outillages).</li> <li>- Le montage et calage électrique des caissons lumineux est conforme au projet et aux normes en vigueur.</li> <li>- Le travail est réalisé en sécurité pour l'opérateur et son environnement.</li> </ul>

<b>Fonction</b> Sous-fonction	<b>Réalisation</b> Réalisation d'enseignes en PMMA-PVC et matériaux composites
<b>Tâches</b>	Mise en œuvre des PMMA-PVC et matériaux composites afférents à l'enseigne <ul style="list-style-type: none"> <li>– Reconnaître les matières d'œuvre.</li> <li>– Usiner les matériaux.</li> <li>– Conformer à froid et à chaud les matériaux.</li> <li>– Assembler les matériaux.</li> <li>– Finition de l'ouvrage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'assemblage ;</li> <li>• de peinture.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<b>Site</b> À l'atelier. <p><b>Moyens et ressources disponibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Équipement de protection individuelle et collective</li> <li>– Ensemble d'équipements pour la coupe afférent aux matériaux utilisés</li> <li>– Outillages manuels</li> <li>– Gabarit d'assemblage et de mise en forme</li> <li>– Ensemble d'équipements pour la conformation afférent aux matériaux</li> <li>– Matériels et outillages de finition</li> <li>– Produits pour l'assemblage des matériaux (colles, etc.)</li> </ul> <p><b>Autonomie</b></p> L'opérateur travaille en autonomie, dans le cadre des règles et instructions qui lui sont prescrites et pour lesquelles il doit rendre compte.
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Maîtrise de la lecture du dessin de fabrication et architecture.</li> <li>– La réalisation est conforme au projet.</li> <li>– Toutes les techniques d'assemblages collés sont maîtrisées et présentent les qualités optimales de résistance dans la limite de leur emploi.</li> <li>– Les techniques de finition sont maîtrisées.</li> <li>– Les tâches sont effectuées dans le respect de l'exigence de l'atelier.</li> <li>– Le travail est réalisé en sécurité pour l'opérateur et son environnement.</li> </ul>

<b>Fonction</b> Sous-fonction	<b>Réalisation</b> Réalisation d'enseignes et d'armatures métalliques
<b>Tâches</b>	<b>Mise en œuvre des métaux</b> – Reconnaître les matières d'œuvre. – Usiner les matériaux. – Conformer à froid et à chaud les matériaux. – Assembler les matériaux. – Finition de l'ouvrage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'assemblage ;</li> <li>• de peinture.</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<b>Site</b> Atelier.  <b>Moyens et ressources disponibles</b> – Équipements de protection individuelle et collective – Ensemble d'équipements pour la coupe afférent aux matériaux utilisés – Outillages manuels – Ensemble d'équipements pour le soudage aux matériaux utilisés – Gabarits de soudage et de mise en forme – Ensemble d'équipements pour la conformation – Matériels et outillages de finition – Matériels d'ablocage  <b>Autonomie</b> L'opérateur travaille en autonomie, dans le cadre des règles et instructions qui lui sont prescrites et pour lesquelles il doit rendre compte.
<b>Résultats attendus</b>	– Maîtrise de la lecture du dessin de fabrication et d'architecture. – La réalisation est conforme au projet. – Toutes les techniques d'assemblage sont maîtrisées et présentent les qualités optimales de résistance dans la limite de leur emploi. – Les techniques de finition sont maîtrisées. – Les tâches sont effectuées dans le respect de l'exigence de l'atelier. – Le travail est réalisé en sécurité pour l'opérateur et son environnement.

<b>Fonction</b> Sous-fonction	<b>Réalisation</b> La pose sur site (techniques de pose)
<b>Tâches</b>	Préparation du site Participer à l'implantation des différents matériels nécessaires au travail et à la sécurité du chantier.
<b>Conditions d'exercice</b>	Site Majoritairement à l'extérieur sur voie publique mais aussi dans le domaine privé. <b>Moyens et ressources disponibles</b> – Se munir de tous les documents et autorisations nécessaires à l'implantation du chantier – Équipements de protection individuelle et collective – Équipements de signalisation de chantier – Équipements pour travaux en hauteur (échelles, échafaudages, nacelles) <b>Autonomie</b> Le poseur travaille en autonomie, dans le cadre des règles et instructions qui lui sont prescrites et pour lesquelles il doit rendre compte.
<b>Résultats attendus</b>	– Le site est reconnu, la source primaire et la prise de terre sont reconnues. – La signalisation et le balisage du chantier sont effectués dans le respect de la réglementation en vigueur. – Les équipements et matériels choisis sont adaptés et opérationnels.

<b>Fonction</b> Sous-fonction	<b>Réalisation</b> La pose sur site (technique de pose)
<b>Tâches</b>	Implantation d'un plan de pose – Contrôler les cotes et le positionnement des enseignes. – Positionner et fixer un plan de pose échelle 1/1 à un emplacement défini. – Tracer les points de fixation.
<b>Conditions d'exercice</b>	Site Domaine public, domaine privé. <b>Moyens et ressources disponibles</b> – Fiche de pose indiquant le lieu et la nature de la pose – Ensemble d'accessoires pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le contrôle des cotes</li> <li>• la fixation du plan de pose</li> <li>• le tracé des points de fixation</li> </ul> <b>Autonomie</b> Le poseur travaille en autonomie, dans le cadre des règles et instructions qui lui sont prescrites et pour lesquelles il doit rendre compte.
<b>Résultats attendus</b>	– Le contrôle des cotes et le positionnement des enseignes sont effectués, la réalisation est possible et conforme au projet de pose. – Le plan de pose est correctement positionné. – Les points de fixation sont tracés.

<b>Fonction</b> Sous-fonction	<b>Réalisation</b> La pose sur site (techniques de pose)
<b>Tâches</b>	Exécution des scellements et mise en place des équipements – Identifier le support et choisir le type de fixation. – Utiliser les outils nécessaires au mode de fixation. – Mettre en place les équipements.
<b>Conditions d'exercice</b>	<b>Site</b> Domaine public, domaine privé. <b>Moyens et ressources disponibles</b> – Matériel et outillage appropriés à la fixation de l'enseigne – Équipement électrique approprié à l'enseigne (notice constructeur) <b>Autonomie</b> Le poseur travaille en autonomie dans le cadre des règles et instructions qui lui sont prescrites et pour lesquelles il doit rendre compte.
<b>Résultats attendus</b>	– Le type de fixation est adapté au support et posé dans les règles de l'art. – Les tâches sont effectuées dans le respect des exigences de chantier (qualité, bonne utilisation des matériels et outillages, positionnement correct des équipements).

<b>Fonction</b> Sous-fonction	<b>Réalisation</b> La pose sur site (techniques de pose)
<b>Tâches</b>	Exécution de la pose de l'enseigne Assembler dans l'ordre opératoire les différents éléments constitutifs de l'enseigne.
<b>Conditions d'exercice</b>	<b>Site</b> Domaine public, domaine privé. <b>Moyens et ressources disponibles</b> – Titre d'habilitation électrique nécessaire – Matériel nécessaire à l'exécution de la pose – (Outillage manuel, outillage électroportatif) – Accessoires spécifiques <b>Autonomie</b> Le poseur travaille en autonomie dans le cadre des règles et instructions qui lui sont prescrites et pour lesquelles il doit rendre compte.
<b>Résultats attendus</b>	– Le matériel et les accessoires spécifiques sont correctement utilisés. – Les différents éléments constitutifs de l'enseigne sont correctement posés.

<b>Fonction</b> Sous-fonction	<b>Réalisation</b> La pose sur site (techniques de pose)
<b>Tâches</b>	Mise en fonctionnement et tests normalisés dans les conditions de sécurité requises <ul style="list-style-type: none"> <li>– Câbler et connecter électriquement les éléments constitutifs de l’enseigne, à partir de l’alimentation déjà prévue pour celle-ci.</li> <li>– Répartir le mercure sur les électrodes.</li> <li>– Appliquer les règles et normes de sécurité et de protection de l’enseigne et des personnes.</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<p><b>Site</b> Domaine public, domaine privé.</p> <p><b>Moyens et ressources disponibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Titre d’habilitation électrique nécessaire</li> <li>– Outillages et matériels spécifiques</li> <li>– Appareillages de contrôle et de mesure</li> </ul> <p><b>Autonomie</b> Le poseur travaille en autonomie dans le cadre des règles et instructions qui lui sont prescrites et pour lesquelles il doit rendre compte.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le câblage et les raccordements sont correctement réalisés.</li> <li>– Les valeurs mesurées à l’aide des appareils sont correctes.</li> <li>– Les normes de sécurité et de protection des personnes et de l’enseigne sont assurées.</li> <li>– Remplir la fiche de procès-verbal de mise en service.</li> </ul>

<b>Fonction</b> Sous-fonction	<b>Contrôle</b> Participer à la validation des mises en œuvre
<b>Tâches</b>	Participer aux essais préalables à la recette Participer aux essais préalables en fin de réalisation à l’atelier et après la pose.
<b>Conditions d'exercice</b>	<p><b>Site</b> Domaine public, domaine privé.</p> <p><b>Moyens et ressources disponibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Titre d’habilitation électrique nécessaire</li> <li>– Appareillages de contrôle et de mesure</li> <li>– Outillages spécifiques</li> </ul> <p><b>Autonomie</b> Le poseur travaille en participation, sous la conduite d’un responsable direct. Il met en œuvre les instructions qu’il reçoit et il rend compte des résultats.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L’interprétation des informations reçues est correcte.</li> <li>– Les appareils de contrôle et mesure sont convenablement utilisés.</li> <li>– Le travail est réalisé en sécurité pour l’opérateur et son environnement.</li> <li>– La procédure de vérification est correctement appliquée.</li> </ul>

# Référentiel de certification

## Mise en relation des référentiels des activités professionnelles et de certification du diplôme

Référentiel des activités professionnelles	Référentiel de certification																	
<p><b>Nature de l'activité</b> L'activité consiste à fabriquer tous types d'enseignes et à en assurer la pose en respectant les normes en vigueur.</p>	<p><b>Compétence globale</b> Les activités de ce professionnel se déroulent aussi bien sur chantier qu'en atelier. Il travaille souvent en équipe. Il doit prendre en compte les impératifs de sécurité. Il doit être capable de recueillir les informations nécessaires et préparer son travail, de réaliser, en autonomie, les tâches qui lui sont confiées et de participer aux essais préalables à la recette. Sa culture technique doit lui permettre d'accéder à la compréhension globale des tâches qui lui sont confiées.</p>																	
Fonctions et tâches principales	Capacités	Compétences et savoir-faire																
<p><b>Préparation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Lire un plan de réalisation et ou de pose.</li> <li>– Prendre en compte les informations nécessaires à la maîtrise des tâches.</li> <li>– Préparer et vérifier les matériels, matières d'œuvre, outillage, équipements nécessaires en réalisation et en pose.</li> <li>– Prévoir l'organisation de son travail et l'enclenchement des tâches.</li> </ul>	<p><b>S'informer</b></p> <p><b>Informier Communiquer</b></p>	<table border="1"> <tr> <td rowspan="4">C1</td> <td>1</td> <td>Lire et décoder un plan</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Reconnaître les matières d'œuvre</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Reconnaître les matières d'œuvre au niveau de chacun des postes de travail</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Décoder les plans, schémas et descriptifs</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">C2</td> <td>1</td> <td>Exécuter des croquis, des lettrages, tracer un tube à cathode froide</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Rendre compte d'anomalies éventuelles</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Assurer les contacts avec les partenaires</td> </tr> </table>	C1	1	Lire et décoder un plan	2	Reconnaître les matières d'œuvre	3	Reconnaître les matières d'œuvre au niveau de chacun des postes de travail	4	Décoder les plans, schémas et descriptifs	C2	1	Exécuter des croquis, des lettrages, tracer un tube à cathode froide	2	Rendre compte d'anomalies éventuelles	3	Assurer les contacts avec les partenaires
C1	1	Lire et décoder un plan																
	2	Reconnaître les matières d'œuvre																
	3	Reconnaître les matières d'œuvre au niveau de chacun des postes de travail																
	4	Décoder les plans, schémas et descriptifs																
C2	1	Exécuter des croquis, des lettrages, tracer un tube à cathode froide																
	2	Rendre compte d'anomalies éventuelles																
	3	Assurer les contacts avec les partenaires																
<p><b>Réalisation atelier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réalisation d'enseignes en verrerie seule</li> <li>– Réalisation d'enseignes en bandeau et caisson</li> <li>– Réalisation d'enseignes en PMMA-PVC et matériaux composites</li> <li>– Réalisation d'enseignes et d'armatures métalliques</li> </ul>	<p><b>Réaliser</b></p>	<table border="1"> <tr> <td rowspan="6">C3</td> <td>1</td> <td>Préparer les postes de travail</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Usiner les matériaux</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Souffler, réaliser, pomper</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Mettre les tubes en formation</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Assembler les éléments</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Câbler les composants</td> </tr> </table>	C3	1	Préparer les postes de travail	2	Usiner les matériaux	3	Souffler, réaliser, pomper	4	Mettre les tubes en formation	5	Assembler les éléments	6	Câbler les composants			
C3	1	Préparer les postes de travail																
	2	Usiner les matériaux																
	3	Souffler, réaliser, pomper																
	4	Mettre les tubes en formation																
	5	Assembler les éléments																
	6	Câbler les composants																
<p><b>Réalisation pose</b> La pose sur site</p>	<p><b>Poser</b></p>	<table border="1"> <tr> <td rowspan="5">C4</td> <td>1</td> <td>Préparation du site</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Implanter un plan de pose</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Exécuter les scellements</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Installer l'ensemble</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Raccorder l'installation</td> </tr> </table>	C4	1	Préparation du site	2	Implanter un plan de pose	3	Exécuter les scellements	4	Installer l'ensemble	5	Raccorder l'installation					
C4	1	Préparation du site																
	2	Implanter un plan de pose																
	3	Exécuter les scellements																
	4	Installer l'ensemble																
	5	Raccorder l'installation																
<p><b>Contrôle</b> Participer au contrôle</p>	<p><b>Contrôler</b></p>	<table border="1"> <tr> <td rowspan="4">C5</td> <td>1</td> <td>Contrôler</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Participer à la gestion de la qualité</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Vérifier la conformité de l'installation</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Réaliser l'entretien courant et les dépannages simples</td> </tr> </table>	C5	1	Contrôler	2	Participer à la gestion de la qualité	3	Vérifier la conformité de l'installation	5	Réaliser l'entretien courant et les dépannages simples							
C5	1	Contrôler																
	2	Participer à la gestion de la qualité																
	3	Vérifier la conformité de l'installation																
	5	Réaliser l'entretien courant et les dépannages simples																

**Tableau de mise en relation des tâches et des savoir-faire**

Savoir-faire→		C.1				C.2			C.3						C.4				
Tâches ↓		1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
1	Lire un plan de réalisation et de pose																		
2	Prendre en compte les informations nécessaires à la maîtrise des tâches																		
3	Préparer et vérifier les matériels, matières d'œuvre, équipements nécessaires en réalisation et en pose																		
4	Prévoir l'organisation de son travail et l'enclenchement des tâches																		
5	Réaliser des enseignes en verrerie seule																		
6	Réaliser des enseignes en PMMA-PVC																		
7	Réaliser des enseignes et des armatures métalliques																		
8	Poser sur site																		
9	Participer au contrôle																		

## Capacité générale C1 – s’informer

Être capable de	Conditions Ressources	Critères d'évaluation
<p><b>C1.1 – lire et décoder un plan</b> Pour une réalisation donnée, repérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les éléments des documents nécessaires à la réalisation demandée ;</li> <li>– les composants, accessoires, équipements et outillages ;</li> <li>– les conditions propres à la réalisation (quantité, délais, qualité...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fiches de travail</li> <li>– Consignes écrites ou orales</li> <li>– Dossier technique permettant la mise en situation de l'ensemble réalisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'utilisation d'un vocabulaire approprié est correcte.</li> <li>– Le contenu de chaque document fait l'objet d'une bonne compréhension.</li> </ul>
<p><b>C1.2 – reconnaître les matières d'œuvre</b> Vérifier la présence, la disponibilité et la conformité des matériaux, composants ou accessoires nécessaires à la réalisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fiches des matières d'œuvre de stock</li> <li>– Catalogues fournisseurs</li> </ul>	<p>Le mode de reconnaissance ou l'identification des produits est utilisé correctement.</p>
<p><b>C1.3 – reconnaître les matériels et les outillages</b> Au niveau de chacun de ses postes de travail Reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la fonction globale ;</li> <li>– les fonctions élémentaires ;</li> <li>– les limites d'utilisation ;</li> <li>– la terminologie des moyens à mettre en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Documentation technique</li> <li>– Notices, dossiers techniques</li> <li>– Catalogues, normes, codes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le vocabulaire utilisé est approprié.</li> <li>– Les fonctions sont explicitées clairement.</li> </ul>
<p><b>C1.4 – décoder les plans, schémas et descriptifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Plans d'architecture</li> <li>– Dessins d'ensembles ou d'éléments</li> <li>– Croquis</li> <li>– Descriptifs</li> <li>– Normes de représentation et codes spécifiques</li> </ul>	

## Capacité générale C2 – informer – communiquer

Être capable de	Conditions Ressources	Critères d'évaluation
<p><b>C2.1 – exécuter</b>  <i>a)</i> des croquis            Au niveau d'un élément            Représenter graphiquement, à une échelle donnée, les vues nécessaires, la cotation, la symbolisation.</p> <p><i>b)</i> des lettrages            Tracer différents types de lettres.</p> <p><i>c)</i> le tracé d'un tube à cathode froide</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues des bâtiments avec ouvertures et emplacement d'enseignes</li> <li>- Élévations de façades</li> <li>- Descriptifs</li>   <li>- Modèles de lettrage bâton</li> <li>- Modèles de lettrage cursif</li> <li>- Modèles de lettrage à patins</li> <li>- Les informations nécessaires</li>   <li>- Modèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La représentation est conventionnelle.</li> <li>- La symbolisation est lue sans ambiguïté.</li>   <li>- La mise en page est conforme à la demande (lettres, interlettres) avec une précision de 1 mm pour 10 cm.</li>   <li>- Le tracé du tube est effectué à l'envers et situe l'emplacement des électrodes, des retours, des courbes, des fixations et de l'alimentation électrique.</li> </ul>
<p><b>C2.2 – rendre compte d'anomalies éventuelles</b>            Concernant la sécurité, les dysfonctionnements            – à l'atelier            – sur le site de pose            Indiquer les parties ou les systèmes défaillants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes, note de service</li> <li>- Compte rendu de situations</li> <li>- Instructions relatives à la sécurité</li> <li>- Réglementation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les indications fournies sont exactes, complètes et formulées sans ambiguïté.</li> <li>- Le niveau informé est justifié.</li> </ul>
<p><b>C2.3 – communiquer à l'interne et à l'externe avec :</b>  <i>a)</i> les membres de l'équipe de travail  <i>b)</i> les services de l'entreprise  <i>c)</i> le client            En utilisant les moyens de représentation écrits ou graphiques, inscrire les renseignements répondant à une modification, à une constatation d'anomalie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organigramme de l'entreprise</li> <li>- Moyens de communication</li> <li>- Consignes</li> <li>- Documents ou fiches types</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le mode de communication choisi est efficace.</li> <li>- Le renseignement fourni est nécessaire et précis.</li> </ul>

## Capacité générale C3 – réaliser

Être capable de	Conditions Ressources	Critères d'évaluation
<p><b>C3.1 – préparer les postes de travail</b>  <i>a)</i> À l'atelier, organiser rationnellement chacun des postes.  <i>b)</i> En pose ou en maintenance, participer à l'implantation des divers matériels nécessaires au travail ou à la sécurité du chantier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Postes de soufflage</li> <li>- Postes de pompage</li> <li>- Postes d'usinage</li> <li>- Sites extérieurs à l'atelier</li> <li>- Équipements et accessoires divers</li> <li>- Plans, consignes, réglementation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'implantation et l'organisation des postes sont conformes aux instructions reçues.</li> <li>- Les consignes de sécurité sont respectées et assurent la sauvegarde des personnes et des biens.</li> </ul>
<p><b>C3.2 – mettre en œuvre les matériaux</b>            Débiter, tracer, découper, conformer, chauffer les matières d'œuvre constituant l'enseigne en respectant les indications du dossier de fabrication.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toile tendue</li> <li>- Films vinyles</li> <li>- Matériaux plastiques (PMMA)</li> <li>- Matériaux métalliques</li> <li>- PVC expansé</li> <li>- Outillage et machines</li> <li>- Instructions</li> <li>- Plans</li> <li>- Matériaux composites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le choix de l'outil, la nature et l'ordre des opérations permettent une fabrication rationnelle, compte tenu des moyens mis à disposition.</li> <li>- La précision est compatible avec les instructions et /ou avec l'esthétique recherchée.</li> </ul>
<p><b>C3.3 – souffler</b>  <i>a)</i> Réaliser les opérations de base de soufflage            - Souder.            - Exécuter un coude.            - Exécuter un retour.            - Exécuter un décalage.            - L'exécution des courbes peut être abordée mais ne sera pas évaluée à l'examen.   <i>b)</i> Pomper            Mettre en place le mercure si nécessaire et raccorder le tube au bâti de pompage, effectuer les différentes opérations au bâti.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan</li> <li>- Des tubes</li> <li>- Des queusots</li> <li>- Des électrodes</li> <li>- Des chalumeaux</li> <li>- Des cales</li> <li>- Des poids</li> <li>- Du mercure</li> <li>- Des gaz rares</li> <li>- Un bâti de pompage</li> <li>- Transformateur de bombardement</li> <li>- Bobine haute fréquence</li> <li>- Sonde de température</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exécution dans la forme, comme le contenu, est conforme au plan.</li> <li>- Le soin, l'ordre chronologique des opérations, la sécurité sont strictement respectés.</li> </ul>
<p><b>C3.4 – mettre les tubes en formation</b>            Installer, raccorder, régler et mettre sous tension des tubes de verre et consigner les résultats pour un ensemble de tubes d'une même enseigne.</p>	Transformateur de formation	La chronologie des opérations et la sécurité sont rigoureusement respectées.
<p><b>C3.5 – assembler les éléments</b>  <i>a)</i> Pour les plastiques            Coller à l'aiguille ou au trempé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Colles</li> <li>- Serre-joints</li> <li>- Pointes</li> <li>- Gabarit</li> <li>- Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les filets de liaison sont continus et sans bulles d'air.</li> <li>- Le travail est propre.</li> </ul>

Être capable de	Conditions Ressources	Critères d'évaluation
<p>b) Pour les métaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Souder à l'étain.</li> <li>- Boulonner.</li> <li>- Riveter.</li> <li>- Souder électriquement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décapant</li> <li>- Gaz</li> <li>- Soudures</li> <li>- Chalumeau</li> <li>- Postes de soudure</li> <li>- Visserie</li> <li>- Rivets</li> <li>- Métal d'apport</li> <li>- Électrodes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les cordons ne laissent pas apparaître d'inclusions.</li> <li>- La soudure est résistante.</li> <li>- La liaison est conforme aux règles des assemblages permanents et non permanents.</li> </ul>
<p><b>C3.6 – câbler les composants</b> Réunir de façon démontable ou non :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les éléments permettant le raccordement ;</li> <li>- les éléments devant être raccordés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma</li> <li>- Composants</li> <li>- Cosses, embouts</li> <li>- Fils</li> <li>- Outillage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réunion des éléments est en tout point conforme au schéma.</li> <li>- L'implantation des éléments, câbles, fils, n'altère ni le fonctionnement, ni l'esthétique.</li> </ul>

## Capacité générale C4 – poser

Être capable de	Conditions Ressources	Critères d'évaluation
<p><b>C4.1 – préparation du site</b> Participer à l'implantation des différents matériels nécessaires au travail et à la sécurité du chantier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipements de protection individuelle et collective</li> <li>- Autorisations nécessaires</li> <li>- Équipements pour le travail en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le site est reconnu.</li> <li>- Le site est correctement balisé.</li> <li>- La sécurité des personnes et des biens est assurée.</li> <li>- Les équipements sont bien choisis.</li> </ul>
<p><b>C4.2 – planter un plan de pose</b> - Positionner et fixer un plan à l'échelle 1 à un emplacement défini. - Tracer les points de fixation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de pose indiquant le lieu et la nature de la pose</li> <li>- Le matériel nécessaire à l'exécution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La conformité de l'exécution par rapport aux plans fournis.</li> <li>- Une marque très apparente du tracé.</li> </ul>
<p><b>C4.3 – exécuter les scellements</b> - Utiliser les outils nécessaires au bon calibrage des points de perçement. - Préparer un mortier. - Adapter le mode de fixation au support existant.</p>	<p>Les outils et matériaux nécessaires à l'exécution</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un scellement par cheville (à sec) avec un essai de résistance à l'arrachement.</li> <li>- Un scellement au mortier avec appréciation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la forme de cavité ;</li> <li>• de la nature du mortier.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>C4.4 – installer l'ensemble</b> Assembler dans l'ordre opératoire les différents éléments constitutifs de l'ensemble.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de pose</li> <li>- Indications des précautions à prendre</li> <li>- Matériels et éléments à disposition</li> </ul>	<p>La conformité de l'installation aux normes de sécurité en vigueur, aux règlements généraux et particuliers d'installation EN 50 107.</p>

<p><b>C4.5 – raccorder l’installation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Câbler et connecter les éléments électriques constitutifs du matériel au primaire.</li> <li>– Appliquer la règle de mise à la terre et de protection différentielle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Schéma de câblage enseigne</li> <li>– Schéma du réseau existant</li> <li>– Les outils et matériels nécessaires à l’exécution</li> <li>– Les appareils de mesures électriques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L’observation des connexions n’appelle pas de remarques particulières.</li> <li>– La mesure de mise à la terre est rigoureuse, le résultat consigné en valeur et en unités.</li> </ul>
--	--	---

## Capacité générale C5 – contrôler

Être capable de	Conditions Ressources	Critères d’évaluation
<p><b>C5.1 – Contrôler le produit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Au moment de sa mise en place, contrôle de qualité et de quantité des éléments.</li> <li>– Après mise en essai, contrôle du fonctionnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Enseigne sur site</li> <li>– Descriptif</li> <li>– Plans, documents constructeurs</li> <li>– Appareils de mesure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le contrôle est méthodique, toute anomalie repérée est justifiée.</li> <li>– L’interprétation des valeurs mesurées est exacte.</li> </ul>
<p><b>C5.2 – participer à la gestion de la qualité</b></p> <p>Adopter une attitude constructive et critique vis-à-vis des facteurs influant sur la réalisation de l’installation (performances, coûts, délais...).</p>	<p>Documents d’analyse nécessaires au fonctionnement d’un cercle de qualité</p>	<p>L’application permanente des méthodes d’analyse et d’évaluation à la situation donnée.</p>
<p><b>C5.3 – vérifier la conformité de l’installation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Repérer toute modification non conforme à l’installation d’origine.</li> <li>– Établir le rapport de pose et (ou) de maintenance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Installation existante</li> <li>– Les conditions de mise en sécurité</li> <li>– Documents constructeurs</li> <li>– Normes et règles en vigueur concernées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Pertinence du constat.</li> <li>– Rédaction du rapport.</li> </ul>
<p><b>C5.5 – réaliser l’entretien courant et les dépannages simples</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Déposer, échanger les éléments défectueux.</li> <li>– Essayer, régler les éléments neufs.</li> <li>– Nettoyer, remonter les éléments de l’installation.</li> <li>– Laisser la zone d’intervention propre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Installation existante</li> <li>– Accessoires et éléments de rechange</li> <li>– Nécessaire de nettoyage</li> <li>– Matériels et outillage d’intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L’échange d’éléments est pertinent.</li> <li>– Les réglages sont justifiés.</li> <li>– Le nettoyage est effectué avec les produits appropriés.</li> </ul>

## **Savoirs technologiques associés**

### **S1 – Législation, hygiène et prévention des risques professionnels**

- Risques liés au chantier
- Risques liés aux produits dangereux
- Risques liés aux influences extérieures

### **S2 – Règles de sécurité et normes en vigueur**

- L'usinage et le stockage des matériaux
- Le soudage
- L'installation du chantier
- L'électricité

### **S3 – Expression graphique et utilisation de la DAO**

- Décodage et interprétation des documents
- Réalisation de documents
- Notion de publicité et d'esthétique
- DAO

### **S4 – Connaissance des matières d'œuvre**

- Les verres
- Les plastiques
- Les métaux
- Les gaz
- Les colles et solvants
- Les toiles

### **S5 – Techniques et procédés de mise en œuvre – pompage – automatismes**

- Les bâtis de pompage
- Les postes de formation
- Les accessoires
- Les matériels de contrôle
- Les machines-outils

### **S6 – Maintenance et pose de l'enseigne**

- À l'atelier
- Sur site

### **S7 – Installation électrique et préparation à l'habilitation B1V**

### **S8 – Méthodes et moyens de la qualité**

- Méthodes de la qualité
- Moyens de la qualité

## Tableau de mise en relation des compétences et des savoirs technologiques associés

Capacités et compétences			Savoirs technologiques associés								
S'informer	C1	1 Lire et décoder un plan			●					●	
		2 Reconnaître les matières d'œuvre			●	●	●			●	●
		3 Reconnaître les matières d'œuvre au niveau de chaque poste de travail			●				●	●	
		4 Décoder des schémas et descriptifs	●		●				●	●	●
Informier Communiquer	C2	1 Exécuter des croquis, des lettrages Tracer un tube à cathode froide			●						
		2 Rendre compte d'anomalies éventuelles			●				●	●	
		3 Assurer les contacts avec les partenaires			●				●	●	
Réaliser	C3	1 Préparer les postes de travail		●				●			●
		2 Mettre en œuvre les matériaux		●	●	●	●				●
		3 Conformer les matériaux		●	●	●	●				●
		4 Souffler, réaliser, pomper		●				●		●	●
		5 Mettre les tubes en formation		●			●	●		●	●
		6 Assembler les éléments		●			●	●			●
		7 Câbler les composants	●	●			●	●		●	●
Poser	C4	1 Préparation du site	●	●					●	●	
		2 Implanter un plan de pose	●	●	●				●		
		3 Exécuter les scellements		●			●	●	●		
		4 Installer l'ensemble	●	●	●			●	●	●	
		5 Raccorder l'installation	●	●				●	●	●	
Contrôler	C5	1 Contrôler	●	●						●	●
		2 Participer à la gestion de la qualité	●								●
		3 Vérifier la conformité de l'installation	●	●	●			●	●	●	
		5 Réaliser l'entretien courant et les dépannages	●		●				●	●	●
			S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	
S1	Législation, hygiène et PRP										
S2	Règles de sécurité et normes en vigueur										
S3	Expression graphique et utilisation de la DAO										
S4	Connaissance des matières d'œuvre										
S5	Techniques et procédés de mise en œuvre : pompage, automatisme										
S6	Maintenance et pose de l'enseigne										
S7	Installation électrique et préparation à l'habilitation B1V										
S8	Méthodes et moyens de la qualité										

## S1 – législation, hygiène et prévention des risques professionnels

<b>Connaissances Notions – Concepts</b>	<b>Niveau exigé (Limites de connaissances)</b>
<p>Reconnaissance des ouvrages</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Risques naturels               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intempéries</li> <li>• Foudre</li> <li>• Etc.</li> </ul> </li> <li>– Risques liés à la voie publique</li> <li>– Risques électriques</li> <li>– Risques liés aux travaux en hauteur</li> <li>– Risques liés aux produits dangereux spécifiques               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gaz</li> <li>• Mercure</li> <li>• Solvants</li> <li>• Etc.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier la nature des travaux.</li> <li>– Relever dans le plan de prévention les risques liés à la réalisation des tâches confiées</li> <li>– Installer les balisages.</li> <li>– Énumérer les protections individuelles et collectives.</li> <li>– Décrire la conduite à tenir en cas d'accident sur le chantier.</li> <li>– Citer les systèmes de protection et d'avertissement à mettre en œuvre.</li> <li>– Mentionner les prescriptions et les obligations (habilitation électrique).</li> <li>– Citer les mesures de protection individuelle et collective à mettre en œuvre suivant la réglementation en vigueur.</li> <li>– Indiquer la procédure et les précautions à prendre pour prévenir les fuites et prévoir la ventilation nécessaire.</li> <li>– Indiquer les précautions à prendre lors du stockage et de la manipulation de ces produits.</li> <li>– Prendre connaissance et respecter la fiche sécurité du produit.</li> </ul>

## S2 – règles de sécurité et normes en vigueur

<b>Connaissances Notions – Concepts</b>	<b>Niveau exigé (Limites de connaissances)</b>
<p><b>Conditions de protection contre les risques liés à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l’usinage des métaux et PVC</li> <li>– la coupe par glissement</li> <li>– la conformation des métaux et PVC</li> <li>– la manipulation du verre</li> </ul> <p>– au matériel de soudage gaz et « E » (électrode enrobée) à l’atelier et en chantier</p> <p>– l’installation du chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• travail sur échafaudages ou plates-formes élévatrices mobiles</li> <li>• utilisation d’échelles portables</li> </ul> <p>– l’installation électrique basse tension</p> <p>– normes spécifiques à l’enseigne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Lire et interpréter correctement les capacités des machines de coupe et conformation.</li> <li>– Indiquer le type d’outils adaptés à la machine.</li> <li>– Situer et utiliser correctement les arrêts d’urgence des machines et des postes de travail.</li> <li>– Citer les mesures de protections collectives en vigueur.</li> <li>– Connaître les conditions de stockage des gaz et leur utilisation ainsi que les matériels utilisés.</li> <li>– Interpréter la plaque signalétique d’un poste « E ».</li> <li>– Énumérer les conditions d’utilisation à l’atelier et en pose.</li> <li>– Citer les protections collectives en soudage gaz et « E ».</li> <li>– Connaître les normes d’utilisation des échelles portables, des plates-formes mobiles et des échafaudages.</li> <li>– Énumérer les différents types de balisage et de signalisation à mettre en œuvre.</li> <li>– Connaître les normes et autorisations nécessaires pour organiser un chantier sur la voie publique.</li> <li>– Citer les systèmes de protections et de signalisations mis ou à mettre en œuvre.</li> <li>– Décrire les matériels utilisés.</li> <li>– Mentionner les prescriptions et les obligations (habilitation électrique)</li> </ul>
<p><b>Conditions d’emploi et de stockage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– des colles</li> <li>– du mercure</li> <li>– des gaz</li> <li>– du verre</li> <li>– du PVC et PMMA</li> <li>– équipements de protections individuelles et collectives</li> <li>– peintures et vernis</li> <li>PVC : polychlorure de vinyle</li> <li>PMMA : polyméthacrylate de méthyle acrylique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Énumérer les produits employés et les conditions d’utilisation.</li> <li>– Indiquer les risques encourus et les précautions à prendre.</li> <li>– Énumérer les conditions et précautions d’utilisation.</li> <li>– Indiquer les risques encourus.</li> <li>– Identifier les couleurs des bouteilles et des canalisations dans un local et d’un poste mobile.</li> <li>– Mettre en œuvre une installation.</li> <li>– Connaître la réglementation d’utilisation des gaz dans un local.</li> <li>– Utiliser les matériels de sécurité.</li> <li>– Identifier les types de verre.</li> <li>– Citer les conditions de stockage.</li> <li>– Préciser les précautions d’utilisation.</li> <li>– Identifier les types de PVC et PMMA.</li> <li>– Indiquer la réglementation en vigueur et les conditions d’utilisation.</li> <li>– Citer les conditions de stockage.</li> <li>– Utiliser et connaître la fréquence de vérification et de remplacement.</li> <li>– Énumérer les produits employés et les conditions d’utilisation.</li> </ul>

### S3 – expression graphique et utilisation de la DAO

<b>Connaissances Notions – Concepts</b>	<b>Niveau exigé (Limites de connaissances)</b>
<p><b>Décodage et interprétation de documents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Descriptifs</li> <li>– Ouvrages               <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur l’histoire de la lettre</li> <li>• sur la réglementation de l’urbanisme</li> <li>• sur les polices de caractères</li> </ul> </li> <li>– Catalogue               <ul style="list-style-type: none"> <li>• de matériaux</li> <li>• de publicité</li> </ul> </li> <li>– Recueils de normes et conventions</li> <li>– Dessin de bâtiment (béton, charpente métallique)</li> </ul>	<p>Décoder et interpréter les renseignements donnés par un dessin technique, un dessin d’ensemble, un dessin de définition, un schéma.</p>
<p><b>Réalisation de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– dessins de définition de produits (lettres, coffres)</li> <li>– schémas fonctionnels</li> <li>– croquis</li> <li>– tracés des formes géométriques simples</li> </ul>	<p>– Réaliser ou compléter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un croquis, un tracé, un dessin de définition suivant les conventions du dessin technique ;</li> <li>• une lettre ;</li> <li>• un élément de coffre, compte tenu des notions d’arts appliqués à la spécialité.</li> </ul>
<p><b>Étude et application de notions de publicité et d’esthétique industrielle appliquées à la spécialité</b></p> <p>Influence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– des formes</li> <li>– des proportions</li> <li>– de la couleur</li> </ul> <p>en décoration</p>	<p>Étudier ou compléter un projet, compte tenu d’un environnement.</p>
<p><b>DAO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Utilisation de l’outil informatique</li> <li>– Utilisation des périphériques : traceur, scanner, table de semi-découpe</li> <li>– Réalisation de maquettes d’enseignes</li> </ul>	<p>Réaliser ou compléter une maquette d’enseigne.</p>

## S4 – connaissances des matières d'œuvre

<p align="center"><b>Connaissances Notions – Concepts</b></p>	<p align="center"><b>Niveau exigé (Limites de connaissances)</b></p>
<p>Connaissance des produits : les origines, propriétés physiques, mécaniques et chimiques Conditions de mise en œuvre et principales applications limitées à la profession</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Verres et électrodes utilisés dans la luminescence et la fluorescence</li>   <li>– Les plastiques (PMMA et PVC)</li>   <li>– Les métaux (aciers, alu, inox)</li>   <li>– Les gaz de travail et les gaz de remplissage</li>   <li>– Les colles, les solvants, les adhésifs</li>   <li>– Les produits de revêtements, peintures, vernis – Notions sur les conditions d'emploi</li>   <li>– Toiles tendues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Citer les composants et leur influence.</li> <li>– Préciser les températures de mise en forme.</li> <li>– Indiquer leurs caractéristiques.</li> <li>– Choisir les matières compatibles.</li> <li>– Les gaz de chauffe utilisés.</li> <li>– Définir la brillance des tubes.</li>   <li>– Citer les composants et leur influence.</li> <li>– Préciser les températures de mise en forme.</li> <li>– Indiquer les précautions d'utilisation.</li> <li>– Indiquer leurs caractéristiques.</li>   <li>– Citer les composants et leur influence.</li> <li>– Indiquer les précautions d'utilisation et leur utilisation.</li> <li>– Indiquer leurs caractéristiques.</li> <li>– Choisir les matériaux compatibles.</li> <li>– Préciser le conditionnement et leur codification et leur stockage.</li> <li>– Les moyens d'assemblages.</li>   <li>– Connaître l'obtention des gaz.</li> <li>– Indiquer les précautions d'utilisation et leur utilisation.</li> <li>– Indiquer leurs caractéristiques.</li> <li>– Préciser l'influence des gaz en soudage.</li> <li>– Préciser l'influence du néon et de l'argon dans la luminescence et la fluorescence.</li> <li>– Préciser le conditionnement et leur codification.</li>   <li>– Citer les composants et leur influence.</li> <li>– Indiquer les précautions d'utilisation.</li> <li>– Indiquer leurs caractéristiques.</li> <li>– Choisir les produits adaptés aux différents matériaux.</li>   <li>– Citer les composants et leur influence.</li> <li>– Indiquer leurs caractéristiques.</li> <li>– Choisir les produits adaptés aux différents matériaux.</li>   <li>– Citer les composants et leur influence.</li> <li>– Indiquer les caractéristiques.</li> <li>– Choisir les produits adaptés aux différents matériaux.</li> <li>– Préciser le conditionnement et la codification.</li> <li>– Adapter la structure métallique en fonction de la surface.</li> </ul>

## S5 – techniques et procédés de mise en œuvre

<b>Connaissances Notions – Concepts</b>	<b>Niveau exigé (Limites de connaissances)</b>
<p>Connaissance des éléments constitutifs et matériels liés à l'enseigne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La technique du vide</li> <li>– Les postes de formation</li> <li>– Les matériels et accessoires d'équipement et de pose (fils, câbles, animateurs, transformateurs) supports de tube, etc.</li> <li>– Les éléments et matériels de contrôle, de mesure et de sécurité</li> <li>– Les machines fixes ou portables et les techniques d'usinage et de transformation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• des matières plastiques</li> <li>• des métaux</li> <li>• des composites</li> <li>• du verre</li> </ul> </li> <li>– Équipement des caissons basse tension A               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipement mécanique</li> <li>• Équipement électrique</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Savoir pomper un tube.</li> <li>– Mettre en œuvre et utiliser les différents matériels de formation.</li> <li>– Préciser les conditions de mise en œuvre :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• préparation ;</li> <li>• montage ;</li> <li>• fixation ;</li> <li>• pose.</li> </ul> </li> <li>– Mettre en œuvre et utiliser les différents matériels de fabrication, de contrôle et de mesure.</li> <li>– Utiliser et mettre en œuvre les machines en fonction des matériaux.</li> <li>– Identifier les différents composants.</li> <li>– Respecter les règles de l'équipement électrique.</li> </ul>

## S6 – maintenance et pose de l’enseigne

<b>Connaissances</b> <b>Notions – Concepts</b>	<b>Niveau exigé</b> <b>(Limites de connaissances)</b>
<p>À l’atelier – notions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– de remise en état de premier niveau des moyens de fabrication</li> <li>– d’entretien des postes occupés</li> </ul>	<p>Énumérer dans un ordre logique les opérations à conduire pour assurer l’entretien mécanique ou électrique d’une installation dans le respect scrupuleux des règles de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Choisir et affûter un outil de coupe.</li> <li>– Choisir et effectuer le changement des outils de coupe en fonction des matériaux (scies, meuleuses, tronçonneuses, etc.).</li> <li>– Entretien :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• les matériels hydrauliques et à air comprimé ;</li> <li>• les machines de coupe et de pliage.</li> </ul> </li> <li>– Respecter le niveau d’huile, vidange et la période de graissage.</li> <li>– Entretien les bâtis de pompage moléculaire et à diffusion.</li> <li>– Établir le planning de maintenance préventive et curative.</li> <li>– Entretien le bâti de mise en formation.</li> </ul>
<p>Sur site – notions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– de dépose</li> <li>– de rangement provisoire</li> <li>– de repose</li> </ul>	<p>Apprécier l’état :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des équipements pour les travaux en hauteur et de protections individuelles ;</li> <li>• des équipements de signalisation de chantier ;</li> <li>• des matériels et outils appropriés à la pose.</li> </ul>
<p>Maintenance électrique à l’atelier et sur site</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Règles de mise en sécurité d’une installation</li> <li>– Procédure de diagnostic d’un dysfonctionnement</li> <li>– Essai d’un tube</li> <li>– Dépose, nettoyage et remontage de la partie électrique d’une installation</li> <li>– Essai d’installation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Respecter les procédures d’intervention.</li> <li>– Contrôler les éléments échangés.</li> <li>– Vérifier la conformité de l’installation.</li> <li>– Réaliser l’entretien courant et les dépannages simples.</li> <li>– Laisser la zone d’intervention propre.</li> <li>– Rédiger le rapport d’intervention.</li> </ul>

## S7 – installation électrique et préparation à l'habilitation B1V

<b>Connaissances Notions – Concepts</b>	<b>Niveau exigé (Limites de connaissances)</b>
<b>S7.1 Courant alternatif sinusoïdal monophasé</b> Grandeurs caractéristiques	– Énumérer les grandeurs caractéristiques d'un courant alternatif sinusoïdal. – Choisir un appareil de mesure (ampèremètre, voltmètre). – Utiliser un appareil de vérification d'absence de tension (VAT).
<b>S7.2 Circuits parcourus par un courant alternatif sinusoïdal monophasé</b> – Lois générales relatives à un circuit passif, à un circuit comprenant un générateur et ses éléments passifs, à un circuit complet (les calculs liés à des phénomènes transitoires étant exclus) – Grandeurs caractéristiques – Notions sur le déphasage	– Décrire l'organisation fonctionnelle des différents circuits. – Énoncer une loi. – Déterminer par mesure l'absence ou la présence de tension, de courant et d'isolement. – Identifier les différents récepteurs présentant un risque de mauvais facteur de puissance.
<b>S7.3 Transformateurs monophasés</b> – Transformateur de potentiel – Transformateur de sécurité – Phénomènes mis en jeu, réversibilité théorique des enroulements – Convertisseur haute fréquence – Principe, constitution, différents types	– Identifier les différentes parties d'un transformateur. – Décoder la plaque signalétique. – Énumérer les grandeurs caractéristiques d'exploitation.
<b>S7.4 Régimes de neutre</b> – Caractéristiques et utilisation des différents régimes de neutre : TT (notions de IT et TM) – Normes et règlements – Protection des installations : constitutions, caractéristiques, différents types d'appareils	– Décoder le schéma d'installation. – Mesurer les valeurs des prises de terre de la résistance d'isolement.
<b>S7.5 Canalisations</b> Différents types : <ul style="list-style-type: none"> <li>• canalisations préfabriquées</li> <li>• jeux de barres BT</li> <li>• câbles</li> </ul>	Décoder les plans de réalisation ou de modification.
<b>S7.6 Éclairage</b> – Mise en œuvre des différents procédés d'éclairage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• incandescence (y compris TBT)</li> <li>• fluorescence</li> <li>• luminescence</li> </ul> – Principes des différents modes d'éclairage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• indirect</li> <li>• semi-direct</li> <li>• semi-indirect</li> </ul> – Éclairage de sécurité par bloc autonome de sécurité	– Assurer les raccordements des sources de lumière. – Effectuer les mesures courantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• isolement ;</li> <li>• intensité, tension, puissance ;</li> <li>• éclairage.</li> </ul>

<p align="center"><b>Connaissances Notions – Concepts</b></p>	<p align="center"><b>Niveau exigé (Limites de connaissances)</b></p>
<p><b>S7.7 Installations électriques des locaux et espaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Installations électriques dans les locaux et espaces à usage domestique, tertiaire, industriel, agricole</li> <li>– Schémas électriques et représentations graphiques normalisées, repérage des schémas</li> <li>– Structures des installations</li> <li>– Canalisations électriques, conducteurs et câbles</li> <li>– Caractéristiques électriques et mécaniques</li> <li>– Éléments de choix</li> <li>– Conditions de mise en œuvre</li> <li>– Réalisation d’une installation BT : <ul style="list-style-type: none"> <li>• normalisation à respecter</li> <li>• classification des locaux</li> </ul> </li> <li>– Appareillage électrique BT : <ul style="list-style-type: none"> <li>• fusibles</li> <li>• sectionneurs (notions)</li> <li>• contacteurs</li> <li>• disjoncteurs</li> <li>• relais différentiels</li> <li>• interrupteurs</li> <li>• capteurs</li> </ul> </li> <li>– Règles techniques, choix des composants, association de l’appareillage</li> <li>– Sélectivité des fusibles, des disjoncteurs</li> <li>– Coordination des protections</li> <li>– Régulation et programmation simple (horloge)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Décoder : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les documents constitutifs d’un dossier technique ;</li> <li>• la documentation technique, normative et réglementaire.</li> </ul> </li> <li>– Interpréter : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les informations relatives à la mise en chantier d’une installation ou d’un équipement électrique ;</li> <li>• les instructions, les consignes, les messages émanant du personnel d’encadrement, des services techniques ou d’exploitation.</li> </ul> </li> <li>– Organiser le poste de travail.</li> <li>– Énoncer les précautions à prendre pour exécuter les opérations relatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>• au façonnage des différentes canalisations et de leurs supports ;</li> <li>• à la mise en place des matériels, composants et canalisations sur les différents types de supports ;</li> <li>• au raccordement des appareils par différents types de conducteurs ;</li> <li>• aux opérations et aux réglages nécessaires pour que l’installation ou l’équipement retrouve, après une intervention de dépannage, ses caractéristiques initiales de fonctionnement ;</li> <li>• à la mise en service d’une installation, s’assurer de la qualité de son travail, établir un compte rendu d’exécution.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>S7.8 Règles générales d’exécution des installations et équipements électriques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Normes pour le choix des matériels, des canalisations</li> <li>– Leurs modes de pose en fonction des locaux ; UTE C 15-100</li> <li>– Protections électriques assurant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la sécurité des personnes</li> <li>• la conservation des biens</li> </ul> </li> </ul>	<p>S’assurer de la compatibilité du matériel, de l’appareillage, des canalisations avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les influences externes ;</li> <li>• les conditions de sélectivité ;</li> <li>• les règlements sur la sécurité des personnes et des biens.</li> </ul>
<p><b>S7.9 Normes et textes réglementaires</b> Les normes en vigueur</p>	<p>S’informer sur les normes et textes réglementaires pour la réalisation d’un travail sur une installation électrique.</p>
<p><b>S7.10 Prévention des accidents d’origine électrique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Actions des courants <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur l’organisme humain</li> <li>• sur le matériel</li> </ul> </li> <li>– Causes et circonstances pouvant conduire à <ul style="list-style-type: none"> <li>• une électrisation</li> <li>• une détérioration, un incendie d’origine électrique</li> </ul> </li> <li>– Techniques de la protection dans les différents régimes de neutre.</li> <li>– Protection par : <ul style="list-style-type: none"> <li>• liaison équipotentielle</li> <li>• mise à la terre des masses métalliques</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Décoder les règles d’installation pour la protection des personnes et des biens.</li> <li>– Justifier le choix des dispositifs de protection dans les réseaux et équipements BT et MT : <ul style="list-style-type: none"> <li>• par rapport à l’action du courant sur l’organisme humain, sur le matériel ;</li> <li>• par rapport au régime de neutre de l’installation.</li> </ul> </li> <li>– Réaliser : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une liaison équipotentielle ;</li> <li>• une mise à la terre présentant une continuité électrique et une tenue mécanique conformes aux normes et règlements.</li> </ul> </li> </ul>

<b>Connaissances Notions – Concepts</b>	<b>Niveau exigé (Limites de connaissances)</b>
<p><b>S7.11 Interventions sur les installations et sur les équipements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Risques encourus</li> <li>– Réglementation, publications</li> <li>– Carnets de prescriptions</li> <li>– Procédures de consignation</li> <li>– Matériels de protection individuel, collectif</li> <li>– Mise en œuvre des tests et tâches concernant l’habilitation B1V</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S’assurer des consignations.</li> <li>– Prendre les mesures de protection nécessaires autour de la zone de travail.</li> <li>– Utiliser le matériel de protection individuel et collectif.</li> <li>– Intervenir en toute sécurité sur une installation électrique en procédant aux mises hors tension nécessaires à l’exécution d’un travail.</li> </ul>

## **S8 – méthodes et moyens de la qualité**

<b>Connaissances Notions – Concepts</b>	<b>Niveau exigé (Limites de connaissances)</b>
<p><b>Méthodes de la qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Définitions normalisées des principaux termes liés à la qualité</li> <li>– Normes AFNOR et ISO liées à la qualité</li> <li>– Sommaire et grandes lignes des normes ISO 9000</li> <li>– Les liens entre la maintenance et les normes</li> </ul>	<p>Connaître l’existence de normes de qualité.</p>
<p><b>Moyens de la qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Politique de qualité</li> <li>– Planification de la qualité</li> <li>– Amélioration de la qualité</li> <li>– Maîtrise de la qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L’organisation de l’atelier</li> <li>– La maintenance de l’outillage</li> <li>– Le rangement</li> <li>– L’organisation des différents services</li> </ul>

## Unités constitutives du diplôme

### Définition des unités professionnelles du diplôme

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois :

- de permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de « validation des acquis de l'expérience » (VAE) ;
- d'établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

Compétences		UP1	UP2	UP3
C1 – s'informer	C1.1 Lire et décoder un plan	X		
	C1.2 Reconnaître les matières d'œuvre	X		
	C1.3 Reconnaître les matériels et les outillages		X (atelier)	X (site)
	C1.4 Décoder les plans, schémas et descriptifs	X		
C2 – informer communiquer	C2.1 Exécuter des croquis, des lettrages, le tracé d'un tube à cathode froide	X		
	C2.2 Rendre compte d'anomalies éventuelles		X (atelier)	X (site)
	C2.3 Communiquer à l'interne et à l'externe		X (atelier)	X (site)
C3 – réaliser	C3.1 Préparer les postes de travail		X (atelier)	X (site)
	C3.2 Mettre en œuvre les matériaux		X	
	C3.3 Souffler		X	
	C3.4 Mettre les tubes en formation		X	
	C3.5 Assembler les éléments		X	
	C3.6 Câbler les composants		X	
C4 – poser	C4.1 Préparer le site			X
	C4.2 Implanter un plan de pose			X
	C4.3 Exécuter les scellements			X
	C4.4 Installer l'ensemble			X
	C4.5 Raccorder l'installation			X
C5 – contrôler	C5.1 Contrôler le produit			X
	C5.2 Participer à la gestion de la qualité			X
	C5.3 Vérifier la conformité de l'installation			X
	C5.5 Réaliser l'entretien courant et les dépannages simples			X

## **Unité UP1 / Épreuve EP1 – analyse d'une situation professionnelle**

### **Contenu**

Cette unité doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention.

À partir d'un ensemble de documents décrivant un ouvrage à réaliser (dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat est conduit à procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et à proposer l'organisation de son intervention.

Il s'agit d'identifier les divers intervenants prévus, d'énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage, de traduire graphiquement des informations, de préparer les tracés professionnels d'exécution, d'organiser son poste de travail et les cheminements d'accès, de prévoir les matériels nécessaires, de vérifier les matériaux prévus.

- C1.1 Lire et décoder un plan
- C1.2 Reconnaître les matières d'œuvre
- C1.4 Décoder les plans, schémas et descriptifs
- C2.1 Exécuter des croquis, des lettrages, le tracé d'un tube à cathode froide.

Les ouvrages traités sont des ouvrages simples et courants de la profession.

### **Contexte professionnel**

Au siège de l'entreprise, dans les locaux destinés à la préparation.

### **Nature de l'activité**

Ces activités correspondent, en tout ou partie, à l'ensemble des tâches de l'activité « Préparation ».

## **Unité UP2 / Épreuve EP2 – réalisation d'un ouvrage**

### **Contenu**

Cette unité doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la fabrication d'un ouvrage simple et courant de la profession. Il est conduit, à partir de documents définissant l'ouvrage et des moyens matériels fournis, à organiser matériellement son poste de travail, à fabriquer des ouvrages.

- C1.3 Reconnaître les matériels et les outillages (à l'atelier)
- C2.2 Rendre compte d'anomalies éventuelles (à l'atelier)
- C2.3 Communiquer à l'interne et à l'externe (à l'atelier)
- C3.1 Préparer les postes de travail (à l'atelier)
- C3.2 Mettre en œuvre les matériaux
- C3.3 Souffler
- C3.4 Mettre les tubes en formation
- C3.5 Assembler les éléments
- C3.6 Câbler les composants.

### **Contexte professionnel**

À l'atelier.

### **Nature de l'activité**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches de l'activité « réalisation ».

## **Unité UP3 / Épreuve EP3 – pose, installation et maintenance d'un ouvrage**

### **Contenu**

Cette unité doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la pose, l'installation et la maintenance à partir de documents définissant l'ouvrage et l'intervention de maintenance sur site, de son environnement et des moyens matériels fournis.

- C1.3 Reconnaître les matériels et les outillages (sur le site de pose ou d'intervention)
- C2.2 Rendre compte d'anomalies éventuelles (sur le site de pose ou d'intervention)
- C2.3 Communiquer à l'interne et à l'externe (sur le site de pose ou d'intervention)
- C3.1 Préparer les postes de travail (sur le site de pose ou d'intervention)
- C4.1 Préparer le site
- C4.2 Implanter un plan de pose
- C4.3 Exécuter les scellements
- C4.4 Installer l'ensemble
- C4.5 Raccorder l'installation
- C5.1 Contrôler le produit
- C5.2 Participer à la gestion de la qualité
- C5.3 Vérifier la conformité de l'installation
- C5.5 Réaliser l'entretien courant et les dépannages simples.

### **Contexte professionnel**

Sur site.

### **Nature de l'activité**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des activités « Pose » et « Contrôle ».

## **Unités générales**

### **Français et histoire-géographie – UG1**

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

### **Mathématiques – sciences – UG2**

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

### **Éducation physique et sportive – UG3**

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, connaissances et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (BO n° 39 du 24 octobre 2002).

### **Langue vivante – UF**

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 8 juillet 2003 (BO hors série n° 4 du 24 juillet 2003).



## **ANNEXE II**

### **Période de formation en milieu professionnel**

# Période de formation en milieu professionnel

## 1. Objectifs

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de la formation continue d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir être. Ces compétences sont répertoriées dans le référentiel de certification.

Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

## 2. Durée et modalités

### 2.1 Candidats relevant de la voie scolaire

Pour le CAP métiers de l'enseigne et de la signalétique préparé par la voie scolaire, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines sur un cycle de deux années. Deux semaines spécifiques s'y ajoutent. Organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de sauveteur secouriste du travail (SST), de prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) et/ou d'habilitation électrique (B1V).

Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel pour la partie prévue en deuxième année, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation.

La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000, BO n° 25 du 29 juin 2000). Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus.

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996, BO n° 38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A7 n° 0259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire et non de salarié.

L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

## **2.2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage**

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du Code du travail.

Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants locaux du secteur professionnel précise les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus, paragraphe 1.

## **2.3. Candidats relevant de la voie de la formation continue**

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur d'activité du diplôme.

## **2.4. Positionnement**

En cas de positionnement (prononcé dans les mêmes conditions que celles définies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur), la durée minimale de la formation en milieu professionnel est de 8 semaines.



**ANNEXE III**  
**Règlement d'examen**

# Règlement d'examen

<b>Certificat d'aptitude professionnelle Métiers de l'enseigne et de la signalétique</b>			<b>Scolaires</b> (établissements publics et privés sous contrat) <b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage habilités) <b>Formation professionnelle continue</b> (établissements publics)		<b>Scolaires</b> (établissements privés hors contrat) <b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage non habilités) <b>Formation professionnelle continue</b> (établissements privés) <b>Enseignement à distance</b> <b>Candidats individuels</b>	
<b>Épreuves</b>	<b>Unité</b>	<b>Coef.</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
<b>Unités professionnelles</b>						
EP1 – analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF (*)		Ponctuelle écrite	5 h
EP2 – réalisation d'un ouvrage	UP2	9 <sup>(1)</sup>	CCF		Ponctuelle pratique	8 h <sup>(2)</sup>
EP3 – pose, installation et maintenance d'un ouvrage	UP3	4	CCF		Ponctuelle pratique	3 h maximum
<b>Unités générales</b>						
EG1 – français et histoire-géographie	UG1	3	CCF		Ponctuelle écrite et orale	2 h 15
EG2 – mathématiques – sciences	UG2	2	CCF		Ponctuelle écrite	2 h
EG3 – éducation physique et sportive	UG3	1	CCF		Ponctuelle	
EF – langue vivante <sup>(3)</sup>	UF		Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min

(\*) Contrôle en cours de formation.

(1) dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle.

(2) dont 1 h pour la vie sociale et professionnelle.

(3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Elle est précédée d'un temps égal de préparation.

**ANNEXE IV**  
**Définition des épreuves**

# Définition des épreuves

## Épreuve EP1 / UP1 – analyse d'une situation professionnelle

Coefficient 4.

### Finalités de l'épreuve

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention.

À partir d'un ensemble de documents décrivant un ouvrage à réaliser (dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat est conduit à procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et à proposer l'organisation de son intervention.

Il s'agit :

- d'analyser un dossier technique (plan, catalogue, pièces écrites...);
- de décoder des documents techniques ;
- d'extraire les informations nécessaires au travail à effectuer ;
- de préparer un travail en utilisant ses connaissances technologiques en faisant apparaître les conditions de sécurité ;
- de réaliser une lettre ou un motif suivant les conventions de dessin ;
- de réaliser des plans de montage et de pose d'une enseigne ;
- de réaliser sommairement une maquette d'enseigne (exécution de croquis, étude ou complément d'un projet d'implantation).

### Contenus de l'épreuve

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales qui suivent et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C1.1 Lire et décoder un plan ;
- C1.2 Reconnaître les matières d'œuvre ;
- C1.4 Décoder les plans, schémas et descriptifs ;
- C2.1 Exécuter des croquis, des lettrages, le tracé d'un tube à cathode froide.

### Évaluation

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité avec la définition de l'ouvrage ;
- le respect des consignes et prescriptions ;
- la pertinence des solutions proposées ;
- la prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité ;
- l'exactitude des informations transmises ;
- la qualité de la communication graphique.

### Modes d'évaluation

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

#### 1) Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve a une durée de cinq heures et se déroule obligatoirement en salle équipée de tables pouvant recevoir au moins deux formats A3.

Le sujet comporte et s'appuie sur un dossier technique d'exécution. Celui-ci est constitué des documents contractuels, écrits et graphiques, qui précisent les solutions techniques retenues par les concepteurs, le client et l'entreprise.

Ce dossier est complété par la description du contexte d'intervention et de la situation professionnelle de référence.

## II) Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue). Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

La participation de professionnels est souhaitable.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, rédigé par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

## Épreuve EP2 / UP2 – réalisation d'un ouvrage

Coefficient : 9 (dont coefficient 1 pour la VSP).

### Finalités de l'épreuve

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la fabrication d'un ouvrage simple et courant de la profession. Il est conduit, à partir de documents définissant l'ouvrage et des moyens matériels fournis, à organiser matériellement son poste de travail, à fabriquer des ouvrages.

### Contenus de l'épreuve

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales qui suivent et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C1.3 Reconnaître les matériels et les outillages (à l'atelier) ;
- C2.2 Rendre compte d'anomalies éventuelles (à l'atelier) ;
- C2.3 Communiquer à l'interne et à l'externe (à l'atelier) ;
- C3.1 Préparer les postes de travail (à l'atelier) ;
- C3.2 Mettre en œuvre les matériaux ;
- C3.3 Souffler ;
- C3.4 Mettre les tubes en formation ;
- C3.5 Assembler les éléments ;
- C3.6 Câbler les composants.

### Évaluation

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition ;
- l'emploi de techniques adaptées ;
- le respect des consignes et prescriptions ;
- la bonne organisation du poste de travail ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

### Modes d'évaluation

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

## I) Évaluation par épreuve ponctuelle

L'évaluation s'effectue dans le cadre d'une épreuve pratique d'une durée de 7 heures.

## II) Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième partie de la formation. Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la période de formation en entreprise.

### 1) Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement (public ou privé sous contrat et CFA habilité) et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

La participation de professionnels est nécessaire. Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. L'évaluation donne lieu à une proposition de note. La note définitive est délivrée par le jury.

### 2) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en entreprise

La situation d'évaluation organisée au cours de la période de formation en entreprise comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement au jury une note en fin ou à la suite de la période de formation en entreprise.

## Vie sociale et professionnelle

L'évaluation de la vie sociale et professionnelle est intégrée à l'épreuve EP2. Elle est notée sur 20 points.

L'épreuve de vie sociale et professionnelle évalue des connaissances et des compétences du référentiel et s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations.

### A) Contrôle en cours de formation

Il se déroule sous la forme de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont organisées en centre de formation.

Une proposition de note est établie, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation. La note définitive est délivrée par le jury.

#### 1) Une situation d'évaluation écrite, notée sur 14 points

Cette situation est organisée en dernière année de formation. Elle comporte deux parties.

*Première partie : une évaluation écrite d'une durée de 1 heure notée sur 7 points*

Les questions portent sur l'ensemble du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

Pour ce qui concerne la partie 4, « l'individu acteur des secours », seule la partie 4.1 « Incendie et conduite à tenir » est évaluée dans cette partie.

*Deuxième partie : un travail personnel écrit noté sur 7 points*

Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction d'un document de deux pages au maximum par le candidat. Il peut s'agir d'un travail relatif :

– à la prévention d'un risque professionnel : analyse ou participation à une action ;

– ou à une exploitation de documentation liée aux parties du programme relatives au parcours professionnel, à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.

Ce travail ne fait pas l'objet d'une présentation orale.

## **2) Une situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme, notée sur 6 points**

Cette situation est organisée au cours du cycle de formation.

L'évaluation des techniques de secourisme (sauveteur secouriste de travail [SST] ou attestation de formation aux premiers secours [AFPS]) est effectuée, comme la formation, par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur.

### **B) Épreuve ponctuelle écrite – 1 heure**

Le sujet comprend une ou plusieurs questions sur chacune des cinq parties du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

## **Épreuve EP3 / UP3 – pose, installation et maintenance d'un ouvrage**

Coefficient 4.

### **Finalités de l'épreuve**

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la pose, l'installation et la maintenance à partir de documents définissant l'ouvrage et l'intervention de maintenance sur site, de son environnement et des moyens matériels fournis.

### **Contenus de l'épreuve**

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales qui suivent et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C1.3 Reconnaître les matériels et les outillages (sur le site de pose ou d'intervention) ;
- C2.2 Rendre compte d'anomalies éventuelles (sur le site de pose ou d'intervention) ;
- C2.3 Communiquer à l'interne et à l'externe (sur le site de pose ou d'intervention) ;
- C3.1 Préparer les postes de travail (sur le site de pose ou d'intervention) ;
- C4.1 Préparer le site ;
- C4.2 Implanter un plan de pose ;
- C4.3 Exécuter les scellements ;
- C4.4 Installer l'ensemble ;
- C4.5 Raccorder l'installation ;
- C5.1 Contrôler le produit ;
- C5.2 Participer à la gestion de la qualité ;
- C5.3 Vérifier la conformité de l'installation ;
- C5.5 Réaliser l'entretien courant et les dépannages simples.

### **Évaluation**

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition ;
- l'emploi de techniques adaptées ;
- le respect des consignes et prescriptions ;
- la bonne organisation du poste de travail ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

## **Modes d'évaluation**

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

### **I) Évaluation par épreuve ponctuelle**

L'évaluation s'effectue dans le cadre d'une épreuve pratique d'une durée de 3 heures au maximum.

### **II) Évaluation par contrôle en cours de formation**

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées au cours de la deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue). Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la période de formation en entreprise.

#### **1) Situation d'évaluation en centre de formation**

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

La participation de professionnels est nécessaire. Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. L'évaluation donne lieu à une proposition de note. La note définitive est délivrée par le jury.

#### **2) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en entreprise**

La situation d'évaluation organisée au cours de la période de formation en entreprise comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement au jury une note en fin ou à la suite de la période de formation en entreprise.

## **Épreuve EG1 / UG1 – français et histoire-géographie**

Coefficient 3.

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

### **Objectifs**

L'épreuve de français et d'histoire-géographie permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

## **Modes d'évaluation**

### **A) Évaluation par contrôle en cours de formation (CCF)**

L'épreuve de français et d'histoire-géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisageable de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

#### **1) Première situation d'évaluation**

##### *Première partie (français)*

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc. ; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

##### *Deuxième partie (histoire-géographie)*

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes au maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

#### **2) Deuxième situation d'évaluation**

##### *Première partie (français)*

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

##### *Deuxième partie (histoire-géographie)*

Se référer à la deuxième partie de la situation n° 1. Seule la dominante change (histoire ou géographie).

## B) Épreuve ponctuelle – 2 heures + 15 minutes

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

### 1) Première partie (français) : 2 heures

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours :

- soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes) ;
- soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

### 2) Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement le dossier retenu pendant cinq minutes ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes au maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier, le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

## Épreuve EG2 / UG2 – mathématiques – sciences

Coefficient 2.

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des mathématiques et des sciences pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

L'épreuve de mathématiques-sciences englobe l'ensemble des objectifs, domaines de connaissances et compétences mentionnés dans le programme de formation de mathématiques, physique-chimie des certificats d'aptitude professionnelle.

### Objectifs

L'évaluation en mathématiques – sciences a pour objectifs :

- d'apprécier les savoirs et compétences des candidats ;
- d'apprécier leur aptitude à les mobiliser dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- de vérifier leur aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence ;
- d'apprécier leur aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

### Modes d'évaluation

#### A) Évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation qui se déroulent dans la deuxième moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

#### 1) Première situation d'évaluation – notée sur 10

Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint de trois candidats au plus) et la présentation orale (individuelle), si possible devant le groupe classe, d'un compte rendu d'activités

comportant la mise en œuvre de compétences en mathématiques, physique ou chimie, en liaison directe avec la spécialité. Ce compte rendu d'activités, qui doit garder un caractère modeste (3 ou 4 pages au maximum), prend appui sur le travail effectué au cours de la formation professionnelle (en milieu professionnel ou en établissement) ou sur l'expérience professionnelle ; il fait éventuellement appel à des situations de la vie courante.

Lorsque le thème retenu ne figure pas dans une unité pouvant faire l'objet d'une évaluation, tout en restant dans le cadre de la formation, toutes les indications utiles doivent être fournies au candidat au préalable à la rédaction du compte rendu d'activités.

Au cours de l'entretien dont la durée maximale est de 10 minutes, le candidat est amené à répondre à des questions en liaison directe avec les connaissances et compétences mises en œuvre dans les activités relatées.

La proposition de note individuelle attribuée prend principalement en compte la qualité de la prestation orale (aptitude à communiquer, validité de l'argumentation, pertinence du sujet).

## 2) Deuxième situation d'évaluation – notée sur 20

Elle comporte deux parties d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique et la chimie.

### *Première partie*

Une évaluation écrite en mathématiques, notée sur 10, d'une durée de une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences.

Chaque séquence d'évaluation comporte un ou plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le référentiel.

Certaines compétences peuvent être évaluées plusieurs fois par fractionnement de la situation de l'évaluation dans le temps. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

### *Deuxième partie*

Une évaluation d'une durée de une heure environ en physique-chimie, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences, ayant pour support une ou plusieurs activités expérimentales (travaux pratiques). Elle est notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Ces séquences d'évaluation sont conçues comme des sondages probants sur des compétences terminales. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale (travaux pratiques) permettant d'apprécier les connaissances et savoir-faire expérimentaux des candidats.

Au cours de l'activité expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité établies ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et de leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

## B) Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique-chimie.

### Mathématiques – 1 heure, notée sur 10 points

Le sujet se compose de plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le programme.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

### Physique-chimie – 1 heure, notée sur 10 points

Le sujet doit porter sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties.

#### *Première partie*

Un ou deux exercices restituent, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma, une expérience ou un protocole opératoire. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple :

- à montrer ses connaissances ;
- à relever des observations pertinentes ;
- à organiser les observations fournies, à en déduire une interprétation et, plus généralement, à exploiter les résultats.

#### *Deuxième partie*

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles.

Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

## **Instructions complémentaires pour l'ensemble des évaluations écrites (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)**

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices électroniques pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les trois alinéas suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

- la clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies ;
- l'usage des calculatrices électroniques est autorisé sauf mention contraire figurant sur le sujet ;
- l'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

## **EG3 / UG3 – éducation physique et sportive**

Coefficient 1.

Arrêté du 25 septembre 2002 fixant le programme d'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les certificats d'aptitude professionnelle, les brevets d'études professionnelles et les baccalauréats professionnels.

L'épreuve se déroule dans les conditions définies par l'arrêté du 11 juillet 2005 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive en lycées et par la note de service n° 2005-179 du 4 novembre 2005 (JO du 21 juillet 2005, BO n° 42 du 17 novembre 2005).

## **Épreuve facultative UF – langue vivante**

Épreuve orale – durée : 20 min, préparation 20 min

Arrêté du 8 juillet 2003 fixant le programme d'enseignement des langues vivantes étrangères pour les CAP.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

L'épreuve comporte un entretien se rapportant :

- soit à un document étudié au cours de la formation (texte ou image) ;
- soit à un document lié à l'activité et/ou à l'expérience du candidat.



## **ANNEXE V**

### **Tableau de correspondance d'épreuves**

# Tableau de correspondance d'épreuves

<b>CAP</b> <b>Métiers de l'enseigne et de la signalétique</b> (arrêté du 14 juin 2000) Dernière session 2008	<b>CAP</b> <b>Métiers de l'enseigne et de la signalétique</b> défini par le présent arrêté Première session 2009
Domaine professionnel/UT <sup>(1)</sup>	Ensemble des unités professionnelles
EP1 – réalisation et mise en œuvre <sup>(2)(3)</sup>	UP2 + UP3 – réalisation d'un ouvrage + pose, installation et maintenance d'un ouvrage
EP2 + EP3 <sup>(4)</sup> – technologie + communication technique	UP1 – analyse d'une situation professionnelle
<b>Unités générales</b>	<b>Unités générales</b>
UG1 – français et histoire-géographie	UG1 – français et histoire-géographie
UG2 – mathématiques – sciences physiques	UG2 – mathématiques – sciences
UG4 – éducation physique et sportive	UG3 – éducation physique et sportive
EF – épreuve facultative de langue vivante	EF – épreuve facultative de langue vivante

À la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes et unités :

(1) La note moyenne supérieure ou égale à 10/20 obtenue au domaine professionnel du diplôme régi par l'arrêté du 14 juin 2000 peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par les dispositions du présent arrêté.

Le titulaire de l'unité terminale (UT) du domaine professionnel du diplôme régi par l'arrêté du 14 juin 2000 peut être dispensé de l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par le présent arrêté.

(2) Lorsqu'elle a été obtenue avant 2005, la note EP1 du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 14 juin 2000 est affectée du coefficient total de l'épreuve incluant la vie sociale et professionnelle.

(3) La note obtenue à l'épreuve EP1 du diplôme régi par l'arrêté du 14 juin 2000 peut être reportée sur les épreuves EP2 et EP3 du diplôme régi par le présent arrêté.

(4) La note moyenne égale ou supérieure à 10/20 obtenue aux épreuves EP2 et EP3 du diplôme régi par les dispositions de l'arrêté du 14 juin 2000, chacune affectée de son coefficient, donne lieu au calcul d'une note moyenne qui peut être reportée sur l'épreuve EP1 du diplôme régi par le présent arrêté.

Le report des notes des épreuves d'enseignement général obtenues avant 2005 est régi par les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2003 relatif aux unités générales du CAP.

**NB** – À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2002, toute note obtenue aux épreuves peut être conservée (décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).